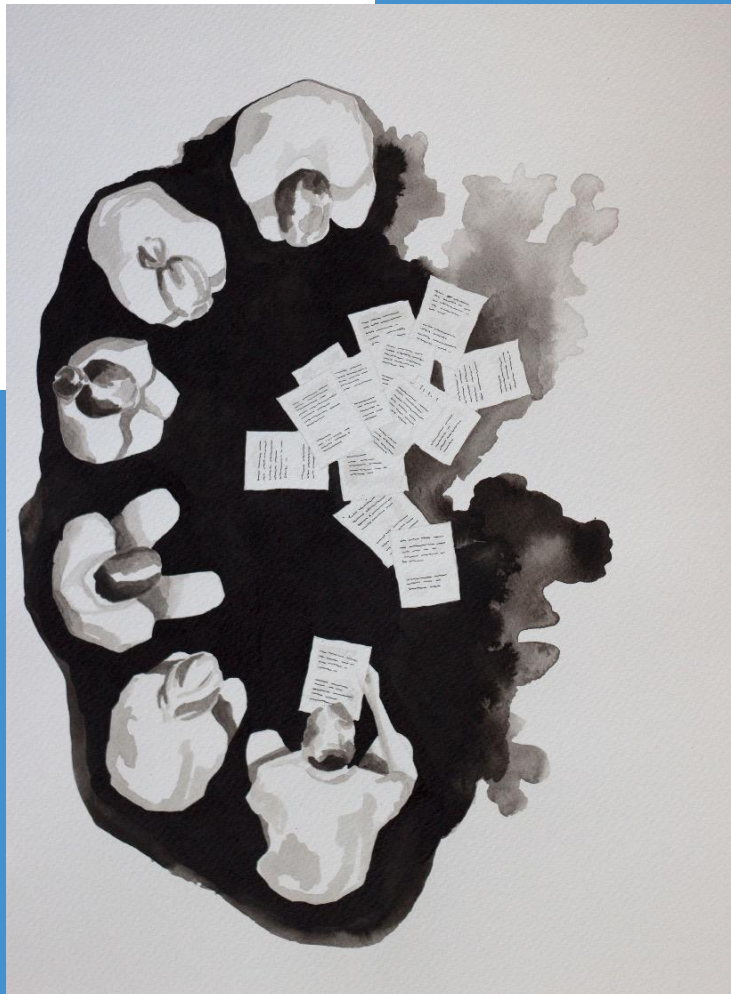


Articulation des temps de vie & Engagement :
Quelles trajectoires et aspirations des femmes immigrées en France ?



1. Introduction

La question de l'articulation des temps de vie n'est pas vécue de la même façon par tous les groupes sociaux. Les avancées au niveau des politiques européennes sont réelles. Mais, comme nous le constatons dans de nombreux pays européens, notamment en France, les groupes vulnérables particulièrement les femmes ont du mal à élargir le champ du possible et à dépasser l'autolimitation liée au genre, à leur situation économique, à leur assignation aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Dans ce contexte, il apparaît difficile pour elles d'explorer les possibilités d'une meilleure articulation de la vie familiale pour développer leur employabilité dans le cadre d'un meilleur équilibre vie familiale-vie professionnelle, d'autant plus que la législation ne prend pas suffisamment en compte les spécificités de ces groupes vulnérables.

Les politiques publiques incitent à l'employabilité des femmes et il existe tout un système de protection sociale et de mode de garde qui permettent aux femmes de trouver une conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Cependant, il apparaît que c'est surtout les catégories sociales les plus aisées et les classes moyennes qui utilisent davantage les possibilités offertes par les politiques publiques. Dans ce contexte global, la question est de savoir si ces mesures répondent désormais aux préoccupations et aux attentes des femmes immigrées.

La situation des femmes immigrées sur le marché du travail, dans la vie sociale et culturelle et au sein des espaces urbains révèle une évolution contrastée des droits des femmes. Les contraintes liées aux rapports de sexe et à la migration impactent l'employabilité des femmes immigrées et rendent l'articulation vie familiale et le travail beaucoup plus difficiles que la moyenne des femmes françaises de souche. Cette situation ne peut être uniquement expliquée par le poids de la communauté d'origine ; ni par un système familial patriarcal où les tâches domestiques sont dévolues à la femme. Elle est le résultat d'une précarité économique qui conduit les femmes à développer des stratégies de survie pour subvenir aux besoins de première nécessité. Dans ce contexte, de nombreux obstacles à une meilleure articulation vie professionnelle et vie familiale ont été répertoriés :

- ***La déqualification et la concentration dans les services à la personne***

De nombreuses diplômées dans leur pays d'origine se retrouvent obligées de se rabattre sur des métiers comme la garde d'enfants et les services à la personne pour survivre. La déqualification concerne plus particulièrement les femmes diplômées qui rencontrent des difficultés pour faire reconnaître et valoir le titre scolaire acquis dans le pays d'origine et sont contraintes d'accepter des emplois non ou très peu qualifiés.



- **Les discriminations cumulées**

Une recherche-action du Grdr menée en 2012 auprès des familles africaines en Île de France indique que 37% d'entre elles travaillent dans le secteur du ménage et de l'entretien¹. Les femmes souffrent des discriminations cumulées en tant que femmes, immigrées, vivant dans des quartiers pauvres. L'accès à l'emploi s'avère compliqué pour ces femmes par leur précarité et une offre orientée « femme migrante », notamment vers les métiers domestiques, sans soucis de cohérence avec leur parcours professionnel ou leurs diplômes.

- **Le (non)recours au droit commun**

Les femmes migrantes et les personnes migrantes en général ont plus difficilement recours au droit commun. Souvent isolées, en dehors de tout circuit social, fragilisées par une précarité socio-économique, devant gérer une multitude de difficultés d'ordre administratif, et parfois en situation de dépendance administrative, de français, vis-à-vis de leurs maris, parfois même de leurs enfants, certaines d'entre elles ont une mauvaise connaissance du droit commun, de leurs droits et de leurs possibilités.

La situation des femmes immigrées en France est à l'intersection des politiques publiques relevant de différents ministères. Et les enjeux de l'articulation des temps de vie pour les femmes immigrées doivent être analysés en tenant compte de cette intersectionnalité. Par ailleurs, il est important de noter que les politiques autour de la situation des migrants en France a pendant longtemps été analysée uniquement d'un point de vue masculin.

On peut en effet noter un positionnement tardif des décideurs sur les enjeux des femmes immigrées dans les politiques de l'intégration et de l'emploi. Cette situation s'explique par le fait que pendant de nombreuses années, les femmes arrivaient dans le cadre du regroupement familial. L'évolution du projet migratoire des femmes et leur nombre important (plus de 50 % des immigrés) ont conduit les pouvoirs publics et les acteurs associatifs à se positionner sur l'intégration des femmes. Cependant, comme la question de l'articulation des temps de vie relève du droit commun, elle n'était pas au centre des politiques publiques en direction des immigrées. À partir de 2014, un rapport du ministère des droits des femmes préconisait des mesures fortes pour favoriser l'intégration des femmes. Il soulignait la question des modes de garde comme un enjeu important pour l'activité professionnelle des femmes et la nécessité de mieux outiller les accompagnants et d'inscrire dans le cadre des États Généraux du travail social en 2014, l'enjeu d'une meilleure prise en compte de l'égalité femme / homme.

Les échanges avec nos différents partenaires comme les collectivités territoriales indiquent que de nombreuses mairies sont très sensibles à cette question de l'articulation des temps de vie, notamment comment mettre en place un système de garderie des enfants pour créer les conditions de l'employabilité des femmes.

¹ : Grdr (Migration, citoyenneté, développement. Etude « *Scolarisation des enfants de migrants d'origine subsaharienne en France* ». DAIC, 2012



Pôle Emploi a mis en place des activités pour faciliter l'employabilité des femmes avec un dispositif de garde d'enfant ou d'aide financière. Il existe des aides pour les entreprises qui recrutent des personnes en situation de vulnérabilité pour les former et les engager. Certaines entreprises n'ont pas les informations sur ces aides. Certaines problématiques de Pôle Emploi sont déléguées à d'autres structures partenaires.

On pourrait penser que la question de l'articulation vie familiale et travail ne présente pas les mêmes enjeux pour des personnes en situation de précarité notamment les femmes immigrées, car elles mettent en avant leur employabilité et leur présence dans l'espace public. Mais cela n'est que la partie visible de l'iceberg, où les obstacles à l'articulation des temps de vie sont pointés. Aujourd'hui, cette problématique de l'articulation vie familiale / vie professionnelle des femmes immigrées commence à devenir un enjeu des politiques publiques. Le projet a permis, en travaillant avec les femmes et les acteurs associatifs et institutionnels, d'enclencher des échanges constructifs et de montrer que le mode de garde n'est qu'un des aspects de l'articulation des temps de vie. De nombreux acteurs associatifs se mobilisent autour de l'État pour faciliter l'accès des femmes à l'emploi et leur rôle dans l'espace et celui des hommes dans la famille, pour une meilleure gestion des temps de vie.

2. Méthodologie

Dans le cadre du projet REGAL, le Grdr a constitué un groupe de 12 femmes qui ont pour dénominateurs commun outre de d'être confronté (ou d'avoir été confronté) à des problématiques d'articulation des temps de vie d'être migrantes (nées à l'étranger) de vivre en Ile de France et d'être des femmes engagées dans des projets et activités associatives et / ou entrepreneuriales. Cet engagement induit un enjeu supplémentaire dans l'articulation des temps de vie. En effet, en plus de la conciliation des temps professionnels et familiaux, s'ajoute la question de l'engagement associatif. La méthodologie mise en place par le Grdr auprès du groupe de femmes migrantes se construit autour de 5 étapes qui seront déclinées ci-dessous : L'égoscopie ou « profil expérientiel » ; Le récit de vie biographique ; L'identification des thématiques et enjeux partagés ; La déclinaison des enjeux partagés à travers des rencontres avec des personnes ressources ; La valorisation des trajectoires et aspirations individuelles et collectives.

A noter que le processus méthodologique mis en place se construit autour d'une analyse croisée entre les trajectoires et les aspirations individuelles de chaque femme, et la déclinaison de ces trajectoires et aspirations dans une perspective collective.

Enfin, il est nécessaire de noter l'impact relatif de la crise sanitaire COVID 19 sur le format des focus group. Si les activités se sont déroulés dans le format initial jusqu'au troisième Focus group, les beaucoup de rencontres ont eu lieu sur un format à distance en visioconférence. L'organisation de 2 séances prévues à Strasbourg avec une visite du Parlement européen n'a également pas pu se tenir.



- **L'Egoscopie : un travail sur l'image de soi et la définition du « projet »**

Cet exercice consiste, pour les personnes qui s'y prêtent, à prendre conscience ce qu'elles font passer, ce qu'elles donnent à voir d'elles (leur tableau). C'est une technique créative et projective. Il a été mis en place lors des Focus group 1 et 2.

Cette activité vise 5 principaux objectifs : 1) Faciliter la présentation de soi par une entrée ludique non verbale ; 2) Repérer l'image (ou les images) que l'on veut donner de soi-même ; 3) Identifier ses valeurs, mieux connaître son univers personnel ; 4) Développer son potentiel créatif et sa capacité conceptuelle ; 5) Mettre en relation valeurs personnelles et pistes professionnelles.

L'animateur invite ensuite chacun à réaliser son tableau à partir de trois questions simples : *D'où je viens ? Qui je suis ? Quelles sont mes valeurs ? Quelles sont mes aspirations, mes projets d'avenir ?*

- **Récit de vie biographique (ou profil expérientiel)**

On peut dire brièvement qu'un profil expérientiel se présente comme la visualisation d'un itinéraire personnel. Il exprime les rapports d'implication entre une expérience capitalisée et un projet. L'émergence de ce projet s'effectue grâce à une opération au cours de laquelle praticien et sujet entrent en relation partenariale. Une telle relation requiert un entretien centrée sur le récit de vie, entretien dont les données sont recueillies à l'aide d'une grille. Ces conditions d'échange favorisent l'évaluation, par les 2 partenaires, du matériel saisi. Le sujet est alors en mesure de prendre conscience du sens de son expérience et des ressources mobilisables pour actualiser un projet qui est, de ce fait, mis en évidence. Le praticien, par le contrôle de l'opération et l'analyse du Profil expérientiel, soutient l'orientation et la dynamique de la stratégie personnelle.

- **Identification des thématiques clefs**

Suite à cet exercice, des mots clés ont été abordés tels que : Déqualification - Mère célibataire - Couleur de peau - Femmes enceinte – Frustration – Travail – Emploi – Education - Femme veuve - Femme musulmane – Discrimination - -Immigration – Enfants – Engagement – Déracinement – Féminisme – Préjugés – Politique – Valorisation - Problèmes sociaux – Sensibilisation – Viol – Violences.

- **Déclinaison des enjeux thématiques**

L'ensemble des mots clefs et thématiques qui sont ressortis de ces exercices ont été regroupé autour de 4 principales problématiques auxquelles les femmes sont confrontées, que nous avons ensuite décliné dans les focus group suivants : Identité et origine, Insertion professionnelle et accès au marché de l'emploi, Vie professionnelle et initiatives économiques, Genre et l'égalité femmes / hommes.

- **Valorisation des trajectoires et des aspirations**

Pendant l'intégralité du processus, une dessinatrice et une scénariste accompagneront l'ensemble du groupe de femme afin de décliner à travers un roman graphique les 12 histoires des femmes composant le groupe, de faire ressortir les enjeux communs qu'ont rencontré ces femmes dans l'articulation de leurs temps de vie, et de mettre en lumière leurs aspirations personnelles et



collectives. Les difficultés et les recommandations collectives ont été présentées lors de la Web conférence de clôture à Paris le 4 décembre 2020.

Enfin, afin de donner une place significative au groupe de femmes, et de leur donner la parole, de les rendre actrice du processus, elles participeront au côté du Grdr à la Conférence finale de Bruxelles. Elles viendront présenter le travail réalisé, leur analyse des enjeux de l'articulation des temps de vie pour les publics confrontés à des situations de vulnérabilité et seront les premières porte-parole de leurs conditions et aspirations en tant que femmes migrantes et actrices associatives engagées.

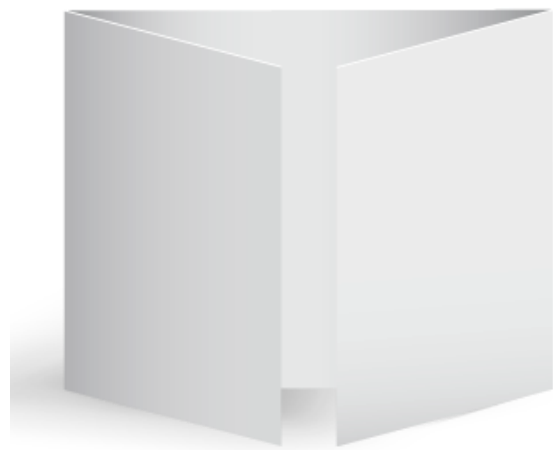
3. Compilation des 12 portraits “trajectoires & aspirations” issues de la BD

Dans cette partie, nous allons restituer les 12 trajectoires des femmes immigrées qui ont participé au cycle de 12 focus group. Les portraits sont présentés sous la forme d'un scénario de bande dessinée qui sera livrée à la fin du projet, accompagné des dessins qui permettront une transcription plus réaliste des trajectoires et aspirations des femmes ayant participé au projet ainsi que de leurs engagements.

Le roman graphique sera présenté sous 2 angles :

- la présentation des trajectoires et aspirations des femmes, récits biographiques de leurs itinéraires personnels, de leurs vécus et de leurs expériences.
- la présentation de leurs engagements à travers les projets associatifs et entrepreneuriaux qu'elles portent et qui induisent une approche de l'articulation des temps de vie autour de 3 dimensions : la vie familiale, la vie professionnelle, et l'engagement.

Le format retenu pour le roman graphique sur la partie « trajectoires et aspirations des femmes » souhaite traiter la question de l'articulation des temps de vie dans le fond (à travers le récit des trajectoires des femmes) et dans la forme (cf. illustration ci-contre). Le format avec les rabats fermés présentera un plan extérieur de la maison (la vie professionnelle, le monde extérieur). Lorsque les rabats seront ouverts, l'intérieur présentera la trajectoire personnelle, professionnelle, les expériences de vie (le monde intérieur, l'intime, la vie familiale). Le dos du portrait sera dédié à la présentation des recommandations pour améliorer l'articulation des temps de vie (les aspirations).



Ci-dessous, une illustration à travers l'exemple d'un des portraits des femmes, dans une version « work in progress » avec les croquis et le scénario.





REGAL

REGAINING LIFE FOR PRECARIOUS WOMEN AT WORK



Page 1 : Rabats fermés / Plan extérieur de la maison



S'insérer dans le marché du travail quand on est mère peut être très compliqué si l'homme s'implique peu dans le quotidien des enfants.

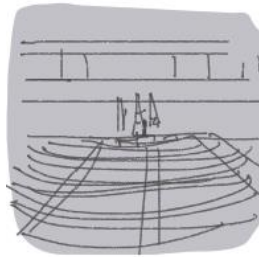
C'est souvent le cas dans nos cultures africaines où le rôle de la femme est généralement perçu comme à l'avant-paste de la gestion familiale.

Il faudrait inciter les entreprises à faciliter l'insertion professionnelle et/ou le maintien dans l'emploi des mères en recherche d'emploi ou déjà professionnellement actives, qui souhaitent travailler tout en restant disponibles pour leurs enfants.

Aussi, peut-être pourriez-vous voter une loi pour sécuriser l'emploi des femmes, en obligeant les entreprises à reprendre sur une période au moins égale à 6 mois et sur un poste au moins équivalent à celui qu'elles ont laissé au moment du congé maternité.

Encourager la flexibilité des horaires pour les femmes avec des enfants en bas âge ou leur permettre de faire du télétravail une à deux fois par semaine si elles le souhaitent, pour concilier leur rôle de mère et leur activité professionnelle.

Mieux indemniser les congés maternité pour que le revenu de la femme corresponde à son salaire. Pendant leurs congés maternité, les femmes subissent une baisse de revenus qui pour les placer dans une situation de précarité, voire, de vulnérabilité.



Étendre la durée du congé maternité à quatre mois et demi pour permettre aux femmes de se remettre physiquement des conséquences de l'accouchement.

Qu'elles puissent reprendre leur poste en étant productives et en ayant plus de temps à consacrer à leurs enfants.

Aussi, une solution pourrait être de confier les plus jeunes à la garde collective dès le moment de la diversification alimentaire.

Enfin, il me semble que les entreprises ont véritablement un rôle d'éducation à jouer en direction des hommes afin de leur faire prendre conscience du bien-fondé d'un équilibre homme-femme au sein des foyers.

Cela pourrait notamment se traduire par le départ systématique en congés paternité et la mise en place de journées de télétravail dès le premier enfant.

Page 4 : Au dos / Aspirations et recommandations

ADELE

2015. À la suite d'une procédure de regroupement familial, Adèle rejoint son mari. Trois semaines après son arrivée, elle tombe enceinte de Gabriel. Sa première année en France est alors entièrement consacrée à sa future maternité.



Quand, j'ai commencé à chercher un emploi, la difficulté a été de trouver une garde pour ma fille.

La mariée me disait qu'il fallait avoir un travail pour obtenir une place à la crèche, et les employeurs qu'il fallait avoir une place en crèche pour obtenir un emploi.

J'ai dû faire garder la petite au "noir" durant 6 mois avant d'obtenir gain de cause.



Comme mon mari était aussi en formation à côté de son travail, on a dû adapter notre organisation.



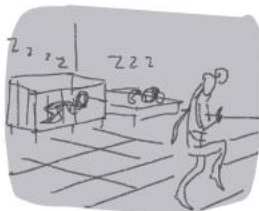
Le matin quand il s'occupe des enfants, je travaillais dans la salle de bain, et l'après-midi on inversait.



Une fois ma fille en crèche, j'ai pu travailler comme auxiliaire de vie scolaire et reprendre des études dans le secteur du handicap.

Ce a été très difficile de concilier gestion de la maison, révisions, devoirs, et de dégager du temps pour soi.

On est quatre dans un appartement de 24 m², donc ce qui m'a manqué, en plus du temps, c'est l'espace : un lieu à moi pour travailler.



Pour un homme c'est assez facile de beaucoup travailler, d'entreprendre, de faire un million de choses à la fois, car la charge d'un enfant repose surtout sur les épaules de la femme, ce qui ralentit notre vie professionnelle et nous force à revoir nos aspirations à la baisse.



Quand notre fille était malade, c'est souvent moi qui ai dû prendre des jours de congés, et "sacrifier" ma vie professionnelle pour m'en occuper.

C'est le cas pour beaucoup de femmes quand nous rapportons moins d'argent dans le foyer.



Cette répartition inégale de la charge des enfants, c'est le principal frein dans ma recherche d'emploi.



Pages 2 et 3 : Intérieur / Trajectoire personnelle, professionnelle, familiale (l'intime et le vécu)



<https://www.regalproject.eu/>

Co-funded by the Rights, Equality and Citizenship Programme of the European Union (2014-2020)

Pour la partie « engagements », le format retenu sera un livret de 12 pages, dans lequel nous dédierons 1 page par projet porté par les femmes, pour présenter leurs actions, les initiatives qu'elles portent dans leurs quartiers, dans le but de donner une plus grande visibilité à leurs engagements.

Voici ci-dessous l'extrait du scénario du roman graphique pour la partie « trajectoires & aspirations » à travers les 12 portraits des femmes immigrées impliquées dans le projet, écrit à la première personne du singulier.

- **Adèle**

2015. A la suite d'une procédure de regroupement familial, Adèle rejoint son mari. Trois semaines après son arrivée, elle tombe enceinte de Gabrielle. Sa première année en France est alors entièrement consacrée à sa future maternité.

« Quand, j'ai commencé à chercher un emploi, j'ai tout de suite été confrontée à la difficulté du moyen de garde. »

« A la mairie, on me disait : "il faut avoir un travail pour obtenir une place à la crèche". Et du côté des employeurs : "il faut avoir une place à la crèche pour obtenir un emploi". »

« J'ai dû faire garder la petite au « noir » pendant six mois avant d'avoir gain de cause. Une fois Gabrielle en crèche, j'ai travaillé comme auxiliaire de vie scolaire et ai repris des études en parallèle pour travailler dans le secteur du handicap. »

« Ça a été très difficile de concilier gestion de la maison, révisions, devoirs, se dégager du temps pour soi tout en ayant un résultat satisfaisant à la formation. »

« On est quatre dans un appartement de 24 mètres carrés. »

« En plus du temps, ce qui m'a manqué, c'est l'espace. Un lieu à moi pour travailler. »

« Comme mon mari était lui aussi en formation à côté de son travail, on a dû repenser notre organisation. »

« Le matin quand il s'occupait des enfants, je travaillais dans la salle de bain et on inversait l'après-midi. »

« En fait, pour un homme c'est assez facile de beaucoup travailler, d'entreprendre à côté, de faire un million de choses à la fois. »

« Mais à partir du moment où il y a un enfant, il repose énormément sur les épaules de la femme, ce qui fait que sa vie professionnelle à elle est moins dynamique et moins le reflet de ses aspirations. »



« Quand notre fille était malade, c'est souvent moi qui ai dû prendre des jours de congés et « sacrifier » ma vie professionnelle pour m'en occuper. C'est le cas pour beaucoup de femmes quand nous rapportons moins d'argent dans le foyer. »

« Le principal frein pour moi dans le cadre de ma recherche d'emploi c'est que je consacre plus de temps à la prise en charge des enfants que mon mari. »

« S'insérer dans le marché du travail quand on est mère peut très vite être compliqué si l'homme s'implique peu dans le quotidien des enfants. C'est souvent le cas dans nos cultures africaines où le rôle de la femme est souvent perçu comme à l'avant-poste de la gestion familiale. »

« Ce que vous élu.e.s européen.ne.s pourriez faire dans ce sens, c'est inciter les entreprises à faciliter des parcours spéciaux d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi pour les mères soit à la recherche d'un emploi, soit déjà professionnellement actives, et qui souhaitent travailler tout étant disponibles pour leurs enfants. »

« Aussi, peut-être pourriez-vous voter une loi pour sécuriser l'emploi des femmes en obligeant les entreprises à reprendre les femmes de retour de congés maternité sur un poste au moins équivalent à celui qu'elles ont laissé quelques mois auparavant et sur une période au moins égale à 6 mois. »

« Encourager la flexibilité des horaires pour les femmes avec des enfants en bas âge ou leur permettre de faire du télétravail une à deux fois par semaine si elles le souhaitent afin de faciliter de façon plus harmonieuse leur rôle de mère et leur activité professionnelle. »

« Mieux indemniser les congés maternité de manière à ce que le revenu de la femme corresponde à son salaire. Le constat est que les femmes subissent une baisse de revenu pendant leur congés maternité et cela peut parfois les placer dans une situation de précarité voire de vulnérabilité. »

« Prolonger la durée du congé maternité de 3 mois à 4 mois et demi pour permettre aux femmes de se remettre physiquement des conséquences de l'accouchement. »

« Il s'agirait alors pour elles de reprendre leur poste en étant productives tout en ayant plus de temps à consacrer à leurs enfants. Aussi, une solution pourrait être de confier les plus jeunes à la garde collective dès le moment de la diversification alimentaire. »

« Enfin, il me semble que les entreprises ont véritablement un rôle d'éducation à jouer en direction des hommes afin de leur faire prendre conscience du bien-fondé d'un équilibre homme-femme au sein des foyers. »

« Cela pourrait notamment se traduire par le départ systématique en congés paternité et la mise en place de journées de télétravail dès le premier enfant. »

- **Adeline**

« J'ai quitté Brazzaville en 1976 quand j'avais 15 ans parce que ma petite sœur est sourde et muette et



que mes parents souhaitaient lui prodiguer des soins que nous n'avions pas au pays. Nous nous sommes installés à Rouen où j'ai passé une adolescence et une scolarité tranquilles. »

« Après mon BTS, je suis allée à Paris pour chercher du travail. J'ai commencé par des petits boulots mais ce n'est que plus tard, quand j'ai voulu prendre des responsabilités dans des entreprises, que j'ai été renvoyée à ma couleur de peau. »

« J'ai fait du télémarketing, de la vente au téléphone, puis je devenue chef d'équipe et responsable de production dans un centre d'appel. »

« Quand je suis revenue de mon congés maternité après mon premier enfant, on m'a fait comprendre que je ne pourrais pas récupérer mon poste. »

« J'ai donc été rétrogradée vers des tâches comportant moins de gestion de projet et de relation-client. C'est là que j'ai commencé à me demander si j'étais vraiment à ma place. »

« Quelques temps après, j'ai été licenciée pour faute lourde. J'ai perçu des indemnités, ce qui m'a permis de réfléchir à mon projet professionnel et je me suis inscrite à un stage de créateur d'entreprise. »

« J'ai monté une première structure, Atoukids, qui avait pour but de mettre en relation des nounous et des parents. »

« Après cinq ans d'activité, j'ai fermé Atoukids à la suite d'un contentieux avec un usager. J'ai saisi cette occasion pour faire une Validation des acquis de l'expérience et suis retournée sur les bancs de la fac. »

« Ma licence de management de structure associative en poche, j'ai créé Cityzen Mômes. »

« L'ambition de cette association était d'aider les enfants dès leur plus jeune âge à développer des compétences socio-émotionnelles utiles à leur épanouissement en leur proposant des activités ludo-éducatives de bien-être, d'éveil, d'apprentissage. »

« La structure existe depuis cinq ans ; il y a 89 familles adhérentes. En 2019, j'ai reçu une centaine d'enfants. Mais avec mon mi-temps à l'association et celui que j'effectue pour la ville comme coordinatrice dans une école, je touche à peine le SMIC. »

« Parce que mon mari avait un salaire confortable, j'ai pu pleinement me consacrer à mes projets et même de façon bénévole. »

« Il y a un an et demi, il a été licencié. Je dois donc urgemment retrouver une activité à temps plein et surtout plus rémunératrice. »

« La situation est assez compliquée en ce moment et risque de l'être d'avantage si nous ne trouvons pas des solutions de financement pour alimenter la trésorerie familiale. »

« Concilier envie d'entreprendre et salaire régulier n'est vraiment pas chose aisée, surtout quand on est une femme d'une cinquantaine d'années. »

« J'aimerais trouver un lieu, une structure, une institution qui m'offre un cadre pour mettre à plat mon projet professionnel, lister ce que je dois faire, prioriser les tâches à venir. »



« Je sais de façon assez claire où je veux aller mais j'ai besoin d'être accompagnée pour réaliser mon business plan, finaliser les outils de mon étude de marché, discuter la viabilité de mon projet, structurer ma démarche globale dans un contexte d'urgence financière. »

« Les groupes de femmes entrepreneuses peuvent bien sûr être une solution, mais après des années de formation et d'analyse de mes propres pratiques professionnelles, un coaching personnalisé entièrement dévolu à la réalisation de mon projet est un chemin qu'il me plairait aujourd'hui d'essayer. »

- **Hawa**

« Je suis la troisième d'une fratrie de neuf enfants. Ma mère et moi avons quitté le Mali quand j'avais 11 mois. »

« J'ai ensuite vécu mes neuf premières années en France. »

« Et à dix ans, mon père m'a envoyée au Mali où j'ai été élevée par une de mes tantes. Je suis restée avec elle jusqu'à mes seize ans. »

« Au début, parce que je suis française, j'ai fait l'objet de nombreuses curiosités. »

« Mais ma différence a rapidement suscité la jalousie »

« Là-bas, on a tout fait pour me dresser et me montrer que je ne valais rien. Et puis à 17 ans, je suis revenue en France et ai été mariée à un cousin germain. »

« Mon ex-mari m'interdisait de travailler, d'aller me former. Je dis « ex » parce que nous sommes divorcés maintenant. »

« J'appartiens à la communauté Soninké. Et quand quelqu'un a des soucis, tout le monde le sait et la pression communautaire est alors très forte. »

« Pendant dix ans, j'ai accepté de faire plaisir à mes parents et suis resté avec cet homme. Nous avons eu quatre enfants. »

« Et puis finalement, malgré les refus de mon ex, j'ai décidé de fréquenter la maison de quartier pour suivre des activités, avoir des loisirs et socialiser avec d'autres familles du quartier. J'ai alors appris la couture, la cuisine et même le français que j'avais oublié. »

« Quand mon troisième enfant est arrivé, j'ai voulu gagner mon propre argent parce que mon ex n'assumait pas ses responsabilités en tant que père de famille. C'est à ce moment-là que je me suis battue pour sortir de la prison dans laquelle on m'avait enfermée. »

« J'ai passé un CAP petite enfance et ai obtenu un poste en crèche dans ma ville. Une fois mon premier salaire perçu, mon ex s'est montré de plus en plus hostile envers moi et j'ai alors demandé le divorce ! »



« Pendant les trois années de procédure qui ont suivies, je me suis préparée à la fois à travailler et à gérer mes enfants par moi-même. »

« Et là récemment, pendant le confinement, j'ai créé mon association de soutien à la parentalité et à l'éducation pour les femmes qui veulent sortir de leur isolement. »

« Ma famille, ma culture, ma communauté, mon mari ont été pour beaucoup dans les difficultés que j'ai rencontrées car chez nous la femme est infantilisée et sa place minimisée. Les quand dira-t-on passent avant le bien-être d'une personne. »

« Mais aujourd'hui, je suis agent spécialisé des écoles maternelles et ça fait 9 ans que je vis seule avec mes enfants. »

« Mon rêve serait d'être référente famille dans une maison de parents. »

« Je pourrais alors y faire de l'accompagnement à la parentalité, animer des ateliers parents-enfant, et pourrais aider des parents à identifier les meilleurs modes de gardes pour eux. »

« Ce métier, c'est clair, je l'ai choisi pour réparer mes blessures d'enfant ! (sourire). »

« C'est aussi une manière de remercier les personnes qui m'ont accompagnée quand j'en avais besoin et de redonner à d'autres parents ce que l'on m'a offert au moment le plus utile pour eux. »

« Soutenir l'insertion professionnelle des femmes-mères, c'est donner plus de moyens aux maisons de quartier et aux centres sociaux afin qu'ils soient en capacité d'accompagner toute personne leur demandant de l'aide. »

« Cet accompagnement a plusieurs formes : orientation dans la construction du projet professionnel, réalisation de démarches administratives, assistance psychologique, aide financière. »

« L'objectif est de permettre aux femmes de pouvoir recouvrer leur autonomie financière pour qu'elles se prennent en main. »

« Les PMI jouent aussi un rôle important mais elles sont de plus en plus nombreuses à fermer. Leurs missions sont souvent déléguées aux généralistes au détriment du lien que les puéricultrices et auxiliaires de puériculture avaient avec les parents. »

« Assurer la pérennité de ces structures, c'est offrir aux jeunes parents et notamment aux mères de pouvoir disposer de lieux d'écoute vecteurs d'émancipation sociale. »

- **Mariame**

« Au moment où mes parents se séparent, mon père décide de nous envoyer au Mali mes frères, mes sœurs et moi. J'ai alors 15 ans et je veux devenir styliste. »

« Et puis à 18 ans, j'ai été mariée. »



« Cinq ans après, je suis rentrée en France à la suite d'une décision de justice. Mais à l'arrivée, il a fallu se reconstruire seule, sans aucune aide psychologique. »

« J'ai dû affronter le regard des gens qui avaient changé. Je me suis senti incomprise et méprisée par la société. A partir de ce moment-là, je me suis renfermée et ai cessé de montrer mes sentiments.

« Je n'avais pas de diplôme, juste un niveau brevet du collègue. Et comme j'avais moins de 25 ans, j'ai été orientée vers la mission locale. Mais j'avais perdu toute confiance en moi. Et ça a été un grand frein pour ma recherche d'emploi. »

« A la mission locale, on m'a aidée à trouver un travail d'hôtesse de caisse pour subvenir à mes besoins mais après un an, je me suis rendu compte que ce n'était pas un métier pour moi, j'ai démissionné. »

« Puis, après un second mariage, je suis tombée enceinte de ma fille. Quand elle a eu un an, j'ai décidé de me remettre à travailler. Là, une conseillère d'orientation m'a suggérée de retourner au métier d'hôtesse de caisse alors que ce n'était pas du tout ce que je voulais faire. Une fois encore, j'ai eu l'impression de ne pas être entendu. »

« Et puis après quelques recherches et plusieurs entretiens, j'ai effectué une formation diplômante d'agent administrative et j'ai réussi à intégrer la Caisse primaire d'assurance maladie qui m'a offert un CDI au terme de mes deux premières années de mission. »

« Mon travail ? Il consiste principalement en le paiement des arrêts maladies, des congés de maternité, le traitement des réclamations. Mais je me verrais bien évoluer vers d'autres responsabilités. »

« Je suis vraiment heureuse de l'avoir trouvé car c'est grâce à lui que je vis dans une maison en zone pavillonnaire et que mes enfants bénéficient d'un cadre de vie confortable et épanouissant. »

« J'ai des responsabilités au sein d'associations parce que je veux pouvoir venir en aide aux autres, changer les choses, faire évoluer les mentalités avec détermination. »

« Mais ma vie de femme... n'en parlons pas, je l'ai clairement mise de côté. Au quotidien, c'est travail – maison – enfants. Je n'ai pas de temps pour le reste. Ou disons que je n'y pense pas... »

« Disons que le fait d'avoir vu les grandes difficultés auxquelles ma mère a été confrontées à réveiller chez moi une envie presque obsessionnelle de réussir. »

« Après toutes ces difficultés, je n'osais plus regarder les gens dans les yeux. J'ai repris confiance peu à peu au fil des années. Mais ce qui m'aide depuis un an, ce sont les cours de théâtre. Ils me permettent de libérer mes émotions cachées. »

« Quand je suis sur scène, j'aime sortir de ma zone de confort, faire tomber ma carapace. C'est peut-être une manière de m'autoriser des choses que je ne ferais pas dans la vraie vie. »

« Après une décision de justice concernant un mineur pour des faits ayant porté atteinte à sa liberté ou à son intégrité psychique, celui-ci ainsi que sa famille proche devraient pouvoir disposer d'une prise en charge sur le plan au moins psychologique. »



« S'épanouir dans sa vie privée comme dans son activité professionnelle, quand une femme a été sujette à de telles difficultés n'est pas une mince affaire. »

« Les remparts qu'elle construit ensuite pour se protéger sont autant sa maison que sa prison. Il devient alors très difficile pour l'extérieur d'y entrer. Et pour elle d'aller à la rencontre de l'extérieur. »

« Or, en tant que femme, employée de bureau, mère de deux enfants, divorcée par deux fois, j'aspire à investir pleinement chacun des pans de ma vie, y compris celui de ma féminité, même si cela me paraît encore très compliqué pour le moment. »

- **Aïssata M.**

« Je suis arrivée en France en janvier 1981 pour suivre mon mari en vacances, il y travaillait déjà depuis quelques années. »

« On devait rentrer au pays au bout de six mois, mais j'ai dû être hospitalisée au bout du deuxième mois. Et notre premier enfant est arrivé. Puis un deuxième. Alors on a décidé de s'installer. »

« A l'époque, j'avais fait le choix de rester à la maison pour élever mes enfants. Mais mon mari est décédé en avril 1987. J'avais 26 ans. Devenir chef de famille a bouleversé mes projets. »

« J'étais attirée par les métiers du soin. J'ai passé le concours d'auxiliaire puéricultrice et ai commencé à travailler en 1989 à la fondation Paul parquet jusqu'à déc 1991 et ensuite en crèche à la ville de Paris qui m'emploie jusqu'à aujourd'hui. »

« Quand on est musulmane, on doit garder le veuvage pendant 4 mois, être habillée en noir, ne pas travailler. J'ai quand même fait des démarches pour savoir de quoi mes enfants et moi allions pouvoir vivre. »

« Beaucoup de gens m'ont aidé. Même des voisins. A partir de là, j'ai créé un lien très fort avec les habitants de Grigny. Je crois que c'est pour ça que je suis rentrée dans les associations. »

« Au début, j'ai fait des petits ménages dans des grandes surfaces, de la vente dans des magasins de bricolage, et aussi l'aménagement de rayons pour y mettre les produits. »

« Comme je voulais que mes enfants aient une bonne éducation, je les ai inscrits dans une école privée. »

« Devenir auxiliaire puéricultrice m'a permis de me sécuriser, d'avoir un salaire tous les mois pour m'occuper de ma famille. »

« J'étais engagée en politique dans mon pays donc j'ai continué ici. Le fait d'avoir été veuve très jeune, j'ai vu tous les problèmes que ça peut engendrer même si j'ai eu la chance d'être bien encadrée. »

« Pour rendre la balle aux autres, j'ai créé une association dédiée aux primo arrivants, aux femmes coupées de leur pays afin de les aider à s'adapter et à mieux connaître leurs droits. »



« Aujourd’hui, j’envoie régulièrement des vêtements, des médicaments à ma famille au Sénégal et en Mauritanie. Je fais aussi parvenir des livres dans des écoles et des lycées. »

« Dans nos hôpitaux, nous n’avons rien. Parfois, il faut même amener son matelas. Si le médecin prescrit un médicament, et qu’on n’a pas d’argent, on ne peut pas soigner. Alors je collecte des dons pour pouvoir équiper en matériel médical les hôpitaux du Sénégal. »

« Ma vie professionnelle déborde beaucoup sur ma vie privée. Les gens viennent me voir dès qu’il y a un petit souci, comme si j’étais une assistante sociale. Il n’y a pas d’heure, pas de frontière, parce que je n’ai pas su ou pas voulu mettre de barrière. »

« Avec sept enfants à ma charge, j’ai souvent dû prendre des congés maladie. Et quand je revenais au travail, je voyais bien comment me regardaient mes collègues, comme si j’étais une menteuse... »

« Maman, c’est une superwoman. Elle m’a toujours amené avec elle à ses réunions. Je la suivais partout. Mais des fois, j’aurais bien aimé que l’on fasse des choses toutes les deux, qu’on ait du temps à nous simplement. »

« Je me suis toujours dit que pour avancer dans la vie, il y a des choses que l’on doit sacrifier. La communication est centrale dans mon organisation familiale mais je reconnais que ce n’a peut-être pas toujours été suffisant. »

« Il y a des femmes qui n’ont pas choisi d’avoir des enfants et de vivre seule. Avoir des gens à qui parler c’est permettre à ces femmes de rebondir dans la vie et de trouver une place dans la société tout en étant la mère qu’elles veulent être pour leurs enfants. Mais pour ça, il faut que des dispositifs existent. »

« Et puis, quand nos enfants sont malades, on est toujours obligé de nous arrêter pour les garder. Moi, j’avais 12 jours enfants malades. C’est suffisant quand on a une petite grippe mais pas pour le reste. Le nombre de ces congés devrait être adapté à la situation de chaque femme : célibataire, entrepreneure, poly-activités, etc. »

« Aussi, je n’oublie pas d’où je viens et c’est pourquoi je veux aussi pouvoir être utile aux femmes de mon pays le Sénégal. Mon entreprise d’agro-transformation emploie 10 personnes. Mais le transport coûte cher. Est-ce que des mesures de dédouanement ne pourraient pas être mises en place les 2 ou 3 premières années pour les Français qui ont des projets en direction de leur pays d’origine ? »

- **Anonyme**

« J’ai quitté le Mali le 22 mars 1991 pour rejoindre mon mari en France. J’avais 29 ans. J’ai dû laisser des enfants là-bas alors qu’ils étaient tout petits. Ça a été dur, très dur. Et puis ici, moi je n’avais pas de famille proche, seulement mon mari et quelques cousins de ma mère. »



« Je n'avais pas de diplôme et n'était pas alphabétisée en français. Donc à mon arrivée, on m'a proposé un emploi de femme de ménage. Mais même ça, c'était pas simple parce que je ne connaissais pas les noms des produits. »

« On m'a inscrite à une formation d'un an. J'ai fait les six premiers mois mais j'ai dû arrêter, c'était compliqué, je devais aller chercher les enfants à l'école, m'occuper de la maison. Mais le si peu que j'ai fait, ça m'a beaucoup aidée. »

« Après, j'ai travaillé sept ans dans un pressing. Je repassais de 9h à 21h. Souvent, je faisais dix heures debout. Une copine un jour est revenue de formation et m'a parlé de son Fongecif. Moi aussi je l'ai demandé. Et je suis partie en formation. »

« J'ai appris l'alphabet, j'ai pu commencer à écrire, à lire, remplir des chèques, même l'ordinateur, ils m'ont appris. Et puis, j'ai été paralysée, on m'a licenciée, et tout ce que j'ai appris est parti. »

« Les assedics m'ont donné 140 heures de formation. Mais les seules que j'ai trouvées c'était pour des gens qui avaient des diplômes et qui étaient déjà en emploi. »

« Je peux tout lire, tout, mais écrire c'est pas facile. Il y a des mots que je ne peux pas écrire toute seule. Je peux allumer l'ordinateur mais je ne sais pas ensuite comment l'utiliser. »

« Le problème, c'est que j'ai une hernie discale, une sciatique et de l'arthrose. Je ne peux rien porter de plus de 5 ou 7kilos. Faut que j'évite de porter du poids. C'est pour ça que je ne peux plus garder d'enfants. »

« Et puis, je peux travailler seulement quatre heures par jour. Pas huit. Être comme ça, en invalidité, à la maison, ne rien faire, c'est pas agréable. »

« Aujourd'hui j'ai 58 ans, ça fait bientôt dix ans que j'ai été licenciée. Je touche le RSA, mais ça me va pas, j'ai toujours travaillé depuis l'âge de 8 ans. J'ai besoin de faire quelque chose. »

« Ne pas maîtriser le français c'est un problème si on veut trouver un travail qui ne soit pas pénible pour le corps. »

« Toutes mes maladies, c'est mon corps qui dit qu'il a trop souffert au travail. »

« Mon invalidité c'est bon, elle est reconnue mais je n'ai pas encore le statut de travailleur en situation de handicap, le dossier n'avance pas. »

« Chaque jour, j'attends qu'on me propose un emploi, une formation, quelque chose qui me corresponde. Mais toujours rien. »

« On m'a beaucoup proposé de choses mais beaucoup aussi ne correspondaient pas à mon profil. »

« Parler, lire et écrire la langue du pays c'est important pour travailler et être libre de choisir un emploi. »



« Peut-être qu'il y a quelque chose à inventer pour que les femmes immigrées qui ont des enfants et qui ne sont pas alphabétisées en français puissent malgré tout suivre des formations, à leur rythme ? En alternance ? Ou sur des durées plus courtes ? »

« Et puis, il y a aussi quelque chose à trouver pour les personnes comme moi en invalidité. On veut pouvoir travailler. Mais c'est le travail qui ne veut pas de nous parce qu'on ne correspond pas parfaitement à ce qu'il veut qu'on fasse. »

- **Chanda**

« Je suis arrivée en France en 2006 à l'âge de 35 ans pour une opération des yeux. Je m'étais déjà fait opérer en Guinée Bissau mais ça n'avait pas bien marché. Alors, comme je vivais au Portugal avec ma mère depuis 2002, des gens de la famille nous ont dit que je pourrais trouver de bons médecins en France. »

« A mon arrivée, comme j'avais pas de diplôme, j'ai travaillé pendant un an et demi au noir dans des immeubles pour l'entretien des sols et des fenêtres. »

« En 2013, une copine sénégalaise m'a trouvé un emploi dans un hôtel. Pour que je puisse être déclarée, ma cousine m'a prêté ses papiers. »

« Et puis deux ans après, ma fille est née. J'ai eu des papiers de mère d'un enfant français. Et c'est là que j'ai dit la vérité à mon patron. »

« Moi je ne suis pas cette personne, je suis Chanda. Quelqu'un m'a prêté ses papiers pour pouvoir travailler. »

« Son bureau, je le nettoyait tous les jours. Ce jour-là, c'est la première fois que je me suis assise à l'intérieur. »

« Mon patron, vraiment, je l'aime beaucoup, il a fait beaucoup pour moi. Mais là, avec le confinement, je n'ai pas beaucoup travaillé. Et maintenant, on est fermé jusqu'en décembre. »

« J'aimerais profiter de ce temps là pour faire une formation en centre d'hébergement avec les enfants en situation de handicap, comme ça c'est lié à mon projet. »

« Ici, j'ai une association pour les personnes en situation de handicap. Et en Guinée Bissau, j'ai une ferme de 15 hectares que je veux transformer en centre pour les personnes en situation de handicap. »

« Mais je veux reprendre le travail, même si c'est un travail qui n'est pas pour mon projet, juste pour ne pas rester comme ça. Le mois dernier, j'ai touché 130 euros du Pôle Emploi. Avant, 400 euros. C'est pas assez pour ma fille et moi. »

« Avec le père de ma fille, on s'est séparé au bout du 4^{ème} mois de grossesse. Une bonne amie m'a hébergée mais j'ai vu que si je restais là, le Samu social va pas me prendre. »



« Alors je suis allée dormir à l'hôpital pendant quinze jours. Et là, j'ai été placée dans un hôtel du Samu social. »

« Mais la chambre est petite, même pas 10m². Ma fille pleure beaucoup parce qu'elle n'a pas de place pour jouer. Mais si pas de travail, pas de vrai appartement. Ici, je ne paie pas un centime. »

« Je travaille bien, je fais tout : les chambres et le petit déjeuner. Mais s'il n'y a pas de client, il n'y a pas de travail donc pas de salaire. Heureusement que j'ai touché la tontine il n'y a pas longtemps. Comme ça, je peux acheter à manger et des habits. »

« Quand quelqu'un connaît mieux que toi le chemin alors peut être que tu vas trouver ta route, mais moi, toute seule, c'est difficile de m'en sortir. »

« Tant que je n'ai pas de carte de séjour, c'est compliqué pour que je trouve une formation. Et même, laquelle ? Je ne sais pas. Enfin...Pas de formation, pas de bon travail. Pas de bon travail, pas de maison. »

« J'aimerais un jour ne plus vivre comme ça, avoir ma maison, passer le permis, acheter une voiture, proposer une autre vie à ma fille. Est-ce qu'il existe un organisme, un programme, des aides pour des femmes comme moi ? »

- **Francine**

« Alors qu'il n'avait que 8 mois, mon fils est tombé très malade. Avec mon mari, on a écumé tous les hôpitaux du Cameroun pendant six mois sans trouver de solution. »

« J'ai eu trois refus de visa parce qu'étant compagne de ressortissant français, j'aurais dû faire une demande de visa "installation" mais nous n'en savions rien. »

« Alors en juillet 2018, nous sommes partis en France. Ce n'était pas mon projet initial et un peu malgré moi, j'ai dû tout laisser derrière moi. »

« Les seules personnes qui nous soutenaient à notre arrivée ce sont les parents de mon mari, mais ils habitent à 500km de nous. »

« Certains de ses amis lui ont tourné le dos quand il s'est mis en ménage avec moi, l'Africaine, parce qu'ils disaient que les Noirs prennent les Blancs pour des « portefeuilles ». »

« En 2015, j'ai été invitée comme écrivain en langue française à présenter mon premier livre lors d'un évènement à Bruxelles. C'est là que mon mari et moi nous sommes rencontrés. »

« Lui était ingénieur pour le commissariat de l'énergie atomique. Il a démissionné puis m'a rejoint au Cameroun où nous avons vécu 3 ans. »

« Ici, il a fallu tout recommencer, repartir de zéro. Mon mari ne pouvait pas m'aider dans mes démarches, il n'était lui-même jamais passé par là auparavant. Et puis un jour, je tombe sur le CNED. »



« Grâce à ma VAE, j'ai pu identifier que le travail que je faisais depuis de longues années au Cameroun portait un nom : écrivain public. »

« Comme je n'ai pas trouvé d'emploi, depuis janvier 2019, je suis à mon compte et je propose des services de transcription, correction, traduction, relecture à diverses entreprises diverses et sites web. »

« Des difficultés, ça, j'en ai eu et j'en ai encore. »

« Vous savez exactement ce que voulez, on ne peut pas vraiment vous aider. Mais comme vous ne trouvez rien et que vous n'avez pas d'expérience en France, pourquoi ne pas accepter cette offre ? »

« Et puis un jour, à la suite d'un entretien de sélection dont j'avais réussi les tests haut la main, le recruteur m'a dit... »

« C'est là que j'ai décidé de monter ma structure. »

« Avec deux enfants en bas-âge et pas de solution de garde pour la dernière, j'ai dû arrêter de prospecter des clients car je ne suis pas en mesure de satisfaire leur demande. Aujourd'hui, je travaille de la maison sur les horaires où elle dort. »

« Je souhaite suivre d'autres formations sur des logiciels utilisés par certains de mes clients afin de développer mon offre de services. »

« Mais il y a deux problèmes. La garde d'enfant. Les femmes auto-entrepreneures devraient pouvoir être accompagnées afin que sur ce temps de garde, elles puissent aller en rdv client, participer à des formations, démarcher des prospects. »

« Et la procédure ainsi que les coûts des formations continues pour les étudiants étrangers : 3000 euros en moyenne. C'est beaucoup trop cher. »

« Peut-être que l'Europe ou des entreprises intéressées par la diversité dans leur recrutement, pourrait mettre en place des bourses de formation pour des femmes, entrepreneures, migrantes et mères qui souhaitent elles aussi avoir une belle carrière professionnelle ? »

- **Judith**

« En 1997, j'ai été envoyée en France chez la petite sœur de ma maman pour poursuivre mes études. J'avais 17 ans. »

« Je disposais alors d'un visa touristique mais il n'était pas conforme à mon projet de poursuite d'études. Alors pour régulariser ma situation, j'ai commencé à travailler, à faire des remplacements dans des hôtels comme femme de chambre. »

« Un an et demi après j'ai rencontré mon ex-mari et notre aîné est arrivé dans la foulée. J'ai voulu reprendre mes études mais cela signifiait de laisser le petit à quelqu'un donc j'ai préféré repousser... »

« Quand j'étais plus jeune, je voulais être avocate ou journaliste et puis finalement, la vie en a décidé autrement. »



« Ce n'est qu'après ma naturalisation que j'ai pu suivre une formation, celle d'auxiliaire de puériculture. Et puis j'ai divorcé et me suis retrouvée seule avec les enfants. »

« Afin de me rapprocher de la maison, j'ai choisi de quitter la crèche où je parce que je perdais chaque jour 3h30 dans les transports. »

« J'ai passé un concours pour obtenir un poste dans une collectivité proche de chez moi et pour pouvoir prendre soin de mes enfants. »

« A côté de mon emploi d'auxiliaire, j'ai créé une association qui a pour mission de soutenir la cohésion et le dialogue au sein des familles. En fait, j'accompagne quelques familles dans leur vie quotidienne par diverses techniques de médiation familiale. »

« Il y a un an, j'ai également monté une entreprise de location de matériel de fête. Avec le confinement, son activité est au ralenti pour le moment. »

« Mon fils aîné à 20 ans et m'aide énormément, surtout vis-à-vis de sa petite sœur de 14 ans. C'est grâce à ses nombreux coups de pouce que je peux entreprendre autant. »

« Entreprendre pour moi c'est répondre à un besoin, c'est exister, c'est faire avant tout ce que l'on aime. »

« Pour monter mes projets, j'ai fait le choix non pas de m'entourer de ma famille, mais de femmes qui ont la même vision que moi, de d'autres femmes libres. Et ça me convient. »

« Être une femme noire est un frein en France quand on veut entreprendre. Du coup, nous avons parfois nous-mêmes des difficultés à croire en ce que nous faisons. »

« Et puis le soir, quand on se couche, on sent le poids d'être seule et de tout porter par soi-même bien que devant les autres il est préférable de montrer qu'on y arrive. »

« C'est sans doute le prix à payer. Cela dit, je ne crois pas que l'on doive sacrifier sa vie personnelle pour réussir sur le plan professionnel mais il me paraît primordial de ne jamais accepter de vivre dans un environnement qui nous empêche de nous épanouir. »

« Nous, femmes d'Afrique, vivant en France, ayant acquis ou non la nationalité française voulons avoir accès à la formation. Dans nos pays d'origine, nous sommes connues pour tenir nos foyers, gérer l'économie familiale, entreprendre, commercer, développer de nombreuses activités. »

« Nous voulons pouvoir nous engager sur la voie de l'entrepreneuriat, créer des entreprises pour mettre nos savoir-faire et nos ambitions au service de notre quartier, notre ville, notre société. »

« Pour cela, nous avons besoin « mes sœurs » et moi que des structures promeuvent le leadership au féminin, la coopération développement avec nos territoires d'origine, afin que nous révélions tout notre potentiel, que nous, femmes battantes, puissions partager nos expériences pour constituer la force d'entrepreneuriat dont la France a aussi besoin. »



- **Martine**

« Mon père était militaire de carrière. Nous avons vécu au Sénégal entre mes 3 et 15 ans. Et puis au moment de la séparation de mes parents, je suis retournée en France, dans un pays qui m'était totalement inconnu et où je n'avais pas envie de vivre. »

« La Côte d'azur est un milieu particulier où il y a beaucoup de racisme. J'ai eu beaucoup de mal à accepter ce retour. C'est seulement à la fac que j'ai eu le sentiment de commencer à m'intégrer, à avoir des copines. Je crois que c'est pour ça que je ne me suis jamais sentie «en dedans». »

« Je suis devenue infirmière un peu par hasard après avoir été recalée au concours d'éducatrice spécialisée parce que j'étais trop jeune. »

« Mon diplôme en poche, j'ai quitté Antibes et je suis montée à Paris. J'ai fait de l'intérim pendant deux ans parce que je n'avais pas envie de me poser. Et un jour, la clinique où j'étais m'a proposée un CDI, j'y suis restée un peu plus de seize ans. »

« J'ai rencontré mon premier compagnon, le père de mon premier enfant, au sein d'un parti marxiste-léniniste panafricain. Devoir gérer mon travail, mon militantisme, ma maternité m'a donné l'impression de passer à côté de plein de choses. »

« Je faisais des horaires de 12h par jour. Quand je rentrais à la maison le soir, il était déjà 21h30. Donc pour la vie de famille, c'était compliqué. C'est aussi ce qui m'a éloignée du militantisme. Mais pas seulement. »

« Les années sont passées et mon métier avait beaucoup changé. Il fallait enchaîner les pansements. Courir la montre. On n'avait plus de temps pour être avec nos patients. »

« Je ne suis pas une technicienne ! Il est passé où le côté humain du soin ? »

« Alors en 1997, comme j'étais de nouveau enceinte, j'ai décidé de quitter la clinique et de tirer ma révérence sur le métier d'infirmière. »

« Très vite, mon second compagnon est parti. Je me suis retrouvée en famille monoparentale avec des jumeaux. J'avais 42 ans, je ne savais toujours pas ce que je voulais faire mais comme j'avais travaillé 20 ans, je savais que mes indemnités me permettraient de réfléchir. »

« Et si maman prenait du temps pour être avec vous, qu'est-ce que vous en dites ? »

« En 2007, j'ai eu un premier cancer des poumons, j'avais 49 ans et mes enfants 7 ans. C'est clair que j'ai payé ma dépendance à la nicotine. »

« Mais quand on est seule, on est à la fois le père et la mère. La vie avance quoi qu'il arrive et même plus vite que nous. Alors on s'accroche et on gère l'école, les devoirs, les anniversaires. »

« Je suis retournée à la fac pas tellement pour avoir un diplôme que pour me resocialiser. Mais à mon âge, je ne me faisais que peu d'illusions sur mon employabilité après des études longues. »



« A côté de ça, j'ai développé une activité d'écrivain public et ai monté un restaurant associatif. Mais quand on est malade, on vit sur l'angoisse de la récurrence. »

« L'angoisse c'est normal, ça fait partie de la vie. C'est comme une vague. Ça monte et après ça descend. »

« Pendant plusieurs années, dès que j'avais le moindre symptôme, je m'imaginai que cela pouvait être grave. »

« En France, il y a des discriminations de toutes sortes. J'ai rencontré de nombreuses difficultés pour trouver un logement alors que j'étais infirmière et que je n'avais pas de problème de fiche de paie. »

« Mais plus généralement, quand on est une femme, on est discriminée. Et quand on est une femme noire, on est doublement discriminée. Ajoutez en plus la monoparentalité et le fait de vivre en Seine-Saint-Denis, cela connote tout de suite la perception que les gens ont de vous. »

« Pour améliorer la condition des femmes seules avec enfants, je propose qu'elles bénéficient d'un revenu spécifique qui leur permettrait de se débarrasser du stress quotidien. Elles auraient alors la possibilité de penser à l'essentiel : la gestion de leurs enfants et la suite de leur carrière. »

- **Sitou**

« Je vivais au Togo, un diplôme en littérature africaine anglophone en poche, et un peu par hasard, mon frère qui est réalisateur pour la télévision m'a proposé de le rejoindre dans sa société. »

« Comme j'avais étudié la littérature, je me suis essayé assez naturellement à l'écriture de scénario. L'un d'eux est devenu un long métrage qui a été projeté à l'Institut français du Togo. Et en 2011, on m'a proposé une bourse d'étude pour partir en France. »

« Pendant un an, j'ai suivi une formation pour devenir assistante de production cinéma et télévision. »

« En Afrique, pour faire du cinéma, c'est compliqué. Toutes les décisions pour le cinéma africain se décident à Paris. »

« Donc après la formation, j'ai décidé de rester en France pour construire mon réseau et après repartir. »

« Pour rester en Europe, il faut être en règle avec ses papiers. J'ai donc multiplié les formations pour garder mon titre de séjour étudiant. »

« Rester chez la famille devenait pesant. J'ai erré dans le circuit des hôtels pendant quatre ans. De Paris jusqu'à la grande couronne. »

« Votre hébergement n'est pas renouvelé. Voici votre nouvelle adresse. »

« On m'envoie où cette fois ? ...Dans le 91 ?! »

« Les contrats proposés étaient soit des stages de quelques semaines soit des CDI. »



« Et puis un jour j'ai réalisé que ce qu'il me fallait, c'était juste un contrat qui se rapproche de ma formation et de fiches de paie en bonne et due forme. »

« Depuis cinq ans, je suis animatrice socioculturelle et assistante de vie scolaire. »

« Ces deux emplois m'ont offert la stabilité dont j'avais besoin pour vivre et revenir progressivement vers le cinéma. »

« Il y a de nombreux freins quand on est étudiant étranger et qu'on souhaite rester en France pour travailler. »

« L'Europe devrait cesser de stigmatiser les femmes venues d'Afrique subsaharienne et revoir le vrai sens du vivre-ensemble et de l'inclusion sociale. »

« Nous ne sommes pas des immigrées, nous sommes des nomades et la terre est un village planétaire. Quand l'Europe intégrera cette notion, beaucoup de choses changeront. »

« Les étudiants étrangers devraient avoir plus de liberté que des sans-papiers. Et pourtant, il y a tellement de restrictions dans leurs titres de séjour que cela favorise leur la précarité. »

« Les femmes immigrées devraient aussi pouvoir vivre en couple sans avoir à faire le choix difficile de rentrer au pays pour être avec leur compagnon ou rester ici seule avec leur enfant. »

« Enfin, une femme, noire, africaine en Europe devrait pouvoir occuper de hautes fonctions dans les secteurs pour lesquels elle a été formée sans rencontrer subir de discrimination de genre ou de race. »

- **Aïssata T.**

« Je suis la troisième d'une fratrie de 4 enfants dont les parents ont quitté le Mali au cours des années 1970 et se sont installés à Argenteuil. »

« Ado, je touchais un peu à tout : l'aide au devoir, les colos, les activités culturelles du quartier. »

« Très vite, je me suis passionnée pour la comptabilité. Je voulais gérer des projets, construire des choses. »

« A partir du lycée, j'ai commencé à sortir de mon milieu social, à m'intéresser à d'autres cultures mais surtout à celle de mes parents qu'ils ne nous ont pas transmise par souci d'intégration. »

« C'est là que j'ai commencé à aller au Mali, à m'intéresser à l'histoire de mes parents, à leur passé, à leur culture. »

« Après mon BTS audiovisuel, j'ai travaillé pour une boîte de production comme manager d'artistes. Ça m'a permis de beaucoup voyager. »

« Six ans après, l'entreprise a fermé. J'ai été licenciée économique. J'avais 26 ans. »

« En même temps, c'est peut-être le moment de monter mon projet... »



« Comme j'adorais l'artisanat, j'ai monté un concept store autour de la création artisanale africaine. J'ai été accompagnée 6 mois par la Boutique de Gestion. »

« Entre 2006 et 2014, j'ai fait du commerce équitable avec 80 entrepreneurs. Mais l'espace créateur où était située ma boutique dans le Forum des Halles à Paris a été effacé du nouveau projet de l'établissement, alors j'ai dû fermer boutique. »

« J'ai commencé à fréquenter le Club Cosm'Ethique du GRDR. Là, j'y ai rencontré d'autres entrepreneuses qui travaillaient aussi dans la cosmétique de façon informelle. »

« C'est dingue, l'intérêt pour les ingrédients et les productions africaines explosent ici mais en Afrique, on ne voit pas le changement en termes de conditions de vie pour les producteurs. »

« C'est comme ça qu'avec d'autres femmes entrepreneuses, en situation de poly-activités, on a créé la Maison de la Cosm'éthique. »

« Ce qui est chouette, c'est que chacune fait évoluer son projet professionnel au sein de ce collectif, ce qui nous permet de partager des expériences pour nous accompagner à surmonter certaines difficultés. »

« Les difficultés sont apparues à 37 ans, au moment d'avoir mon premier enfant. C'était l'occasion de marquer un temps d'arrêt pour réfléchir à ce que j'avais vraiment envie de faire. »

« J'ai eu beaucoup de contrôles administratifs au niveau de la CAF car on me soupçonnait d'avoir une activité non-déclarée. Alors que tout ce que je voulais, c'était avoir du temps pour moi, une place en crèche et de l'accompagnement pour mon projet. »

« Après deux ans de chômage, j'ai été au RSA. Là, j'ai su ce que c'était que la précarité sociale. Ma peur, c'était d'accoucher sans bénéficier du régime général de la sécurité sociale. »

« Pour sortir de là, j'ai repris une activité salariée en CDD puis en CDI. J'ai maintenant des fiches de paie et un revenu correct et espère trouver un appartement d'ici deux ans. »

« On accumule beaucoup de frustration quand on est une femme entrepreneuse parce qu'il y a de nombreux choix à faire et qu'on manque vite de sommeil pour tout gérer. »

« La société considère encore qu'entreprendre est un risque. Mais en même temps, si nous ne le prenons pas maintenant, il nous sera difficile de le faire plus tard. Du coup, on se précarise et on limite ce qu'on pourrait faire. »

« Je rêve d'un espace de coworking avec un mode de garde attendant, où l'on pourrait aller voir notre enfant pour l'allaiter, où des activités d'éveil lui seraient proposées, un lieu où l'on pourrait travailler autant que l'on voudrait et où l'on pourrait se former et rencontrer d'autres entrepreneurs. »

« Respecter le choix de la femme qui souhaite gagner sa vie en entreprenant, c'est mettre en place des structures de garde avant l'école avec des tarifs et forfaits adaptés qui correspondent à notre réalité



économique, c'est-à-dire sans fiche de paie la première année ! Et c'est le projet que j'ambitionne de monter en Afrique. »

4. Les aspirations des femmes à l'épreuve des politiques publiques : Aperçu des recommandations issues des expériences

A partir de ces 12 portraits de femmes immigrées, nous pouvons voir ressortir plusieurs catégories d'aspirations, qui sont mis en avant comme des problématiques centrales pour améliorer les conditions d'une bonne articulation des temps de vie.

On peut s'arrêter sur 3 grands thèmes que l'on retrouve dans les aspirations des femmes.

- **L'insertion sociale et l'employabilité**

La dimension sociale du parcours est souvent pointée par les femmes concernant leurs aspirations. En effet, plusieurs d'entre elles nous font part de la nécessité de dissocier la question du salaire de celle de l'emploi. Autrement dit, donner des moyens financiers pour une condition de vie descente tout en libérant du temps pour se consacrer à son engagement social et sa vie de mère. Nous pouvons donner l'exemple de Martine qui nous rappelle que : *« Pour améliorer la condition des femmes seules avec enfants, je propose qu'elles bénéficient d'un revenu spécifique qui leur permettrait de se débarrasser du stress quotidien. Elles auraient alors la possibilité de penser à l'essentiel : la gestion de leurs enfants et la suite de leur carrière. »*

Sur les questions liées à l'employabilité, revenons aussi sur ce qui pourrait relever de la notion de « plafond de verre ». En effet, nous avons pu tirer des entretiens et focus group avec les femmes d'importantes aspirations à exercer des fonctions à responsabilité, d'être reconnu à travers des compétences techniques autour des métiers, des compétences managériales, etc. Ce sentiment d'être assigné à des métiers sous qualifiés, sans responsabilité revient souvent dans les portraits des femmes, et cette aspiration à briser le fameux « plafond de verre » est ressorti dans le projet. On peut illustrer notamment par les propos de Sitou qui relève que : *« Enfin, une femme, noire, africaine en Europe devrait pouvoir occuper de hautes fonctions dans les secteurs pour lesquels elle a été formée sans rencontrer subir de discrimination de genre ou de race. »*

- **L'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat**

Autour de la question de l'insertion professionnelle, les principales aspirations des femmes immigrées se situent dans la possibilité de combiner une trajectoire professionnelle avec une trajectoire de mère de famille, et de disposer de cadre souples dans ces logiques d'aller / retour. Aujourd'hui, la législation normée et rigoureuse ne permet que partiellement de répondre aux situations des femmes immigrées, qui parfois exercent des métiers en horaire décalée, s'engagent dans leurs quartiers, exercent des



emplois à temps partiel, sont dans des logiques d'aller et retour entre emploi salarié, engagement associatif et vie familiale. Comme nous le précise Adèle : « *Ce que vous élu.e.s européen.ne.s pourriez faire dans ce sens, c'est inciter les entreprises à faciliter des parcours spéciaux d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi pour les mères soit à la recherche d'un emploi, soit déjà professionnellement actives, et qui souhaitent travailler tout étant disponibles pour leurs enfants (...). Aussi, peut-être pourriez-vous voter une loi pour sécuriser l'emploi des femmes en obligeant les entreprises à reprendre les femmes de retour de congés maternité sur un poste au moins équivalent à celui qu'elles ont laissé quelques mois auparavant et sur une période au moins égale à 6 mois.* »

Sur le volet de l'insertion professionnelle, on voit également ressortir de manière significative la question de la formation qualifiante et de la professionnalisation, afin d'accéder à des conditions de vie confortable et une plus grande dignité. Comme nous le rappelle « Anonyme » : « *Peut-être qu'il y a quelque chose à inventer pour que les femmes immigrées qui ont des enfants et qui ne sont pas alphabétisées en français puissent malgré tout suivre des formations, à leur rythme ? En alternance ? Ou sur des durées plus courtes ?* Ou Francine : « *Peut-être que l'Europe ou des entreprises intéressées par la diversité dans leur recrutement, pourrait mettre en place des bourses de formation pour des femmes, entrepreneures, migrantes et mères qui souhaitent elles aussi avoir une belle carrière professionnelle ?* »

La question des compétences et de la capacité à mener de front une vie familiale, professionnelle et sociale semble aussi faire partie des enjeux. En effet, on constate une tendance à assigner les femmes immigrées à un rôle uniquement éducatif dans la sphère familiale, sans tenir compte du rôle social autour du vivre ensemble ou du rôle économique, et sans prendre en compte les compétences informelles et non formelles. Judith nous rappelle en effet que : « *Nous, femmes d'Afrique, vivant en France, ayant acquis ou non la nationalité française voulons avoir accès à la formation. Dans nos pays d'origine, nous sommes connues pour tenir nos foyers, gérer l'économie familiale, entreprendre, commercer, développer de nombreuses activités.* »

On retrouve également la question des compétences entrepreneuriales dans les propos de Judith, qui insiste sur ce souhait de pouvoir vivre de son engagement, de consacrer ses compétences et des savoirs faire au service du vivre ensemble, du lien social, et à l'amélioration des conditions de vie : « *Nous voulons pouvoir nous engager sur la voie de l'entrepreneuriat, créer des entreprises pour mettre nos savoir-faire et nos ambitions au service de notre quartier, notre ville, notre société.* »

- **La conciliation des temps de vie**

Cette question de l'engagement et des initiatives portées par ces femmes se retrouvent également autour des enjeux de l'articulation des temps de vie. On se rend compte à travers les propos des femmes qu'elles souhaitent le plus souvent ne pas avoir à faire de choix entre une carrière professionnelle, un engagement associatif ou un projet entrepreneurial, et une vie de mère consacrée à l'éducation des enfants. Très souvent, on voit ressortir cette aspiration à pouvoir combiner ces trois sphères. On peut d'ailleurs noter que le développement des crèches d'entreprises est un dispositif qui



visait à répondre à ce souhait de combiner vie professionnelle et vie familiale. Mais il semble nécessaire de prêter attention à ces aspirations pour les femmes immigrées en tenant compte de leurs situations familiales, professionnelles, et personnelles. Les propos d'Aïssata T. illustrent bien cet enjeu : *« Respecter le choix de la femme qui souhaite gagner sa vie en entreprenant, c'est mettre en place des structures de garde avant l'école avec des tarifs et forfaits adaptés qui correspondent à notre réalité économique, c'est-à-dire sans fiche de paie la première année ! »*

Ce enjeu de combiner la vie familiale et la vie professionnelle se retrouve également dans l'engagement d'Aïssata T. qui nous dit aussi que : *« Je rêve d'un espace de coworking avec un mode de garde attendant, où l'on pourrait aller voir notre enfant pour l'allaiter, où des activités d'éveil lui seraient proposées, un lieu où l'on pourrait travailler autant que l'on voudrait et où l'on pourrait se former et rencontrer d'autres entrepreneurs. »*

L'articulation des temps de vie et la possibilité donnée aux femmes migrantes de mener ces plusieurs vie de front devient même chez certaines l'objet de leur engagement et de leur aspiration. En effet, ayant été confrontés dans leurs trajectoires à des difficultés d'articuler vie privée et vie familiale, elles développent des projets associatifs ou professionnels visant à répondre à ces enjeux. C'est notamment le cas d'Hawa qui nous précise que : *« Je pourrais alors y faire de l'accompagnement à la parentalité, animer des ateliers parents-enfant, et pourrais aider des parents à identifier les meilleurs modes de gardes pour eux. »*

Ces aspirations communes ont pu être consolidées à travers les différentes rencontres avec les partenaires techniques, les personnes ressources, les élus, et les partenaires institutionnels qui ont été rencontrés dans le processus du projet REGAL.

Les échanges autour de la question de l'identité et de l'origine avec le CRAN et la politologue Françoise Vergès ont permis aux femmes d'identifier les freins culturels et interculturels pour un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle.

Les rencontres avec : 1) les acteurs de l'emploi et de l'insertion comme Pôle Emploi 2) Les lieux de conseils en évolution professionnelle comme la Cité des métiers de Paris la Villette et 3) les Centres de formations et de qualification comme Force Femmes et Esperem ont donné de bonnes indications sur les enjeux de la formation professionnelle et des pistes pour faciliter les parcours des femmes.

Enfin, les échanges avec les partenaires institutionnels de l'Etat (Ministère du droit des femmes et Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT) et les collectivités territoriales (Mairies de Grigny et de Massy) ont donné de meilleurs éléments pour comprendre le contexte institutionnel et définir des recommandations en articulation avec l'orientation des politiques publiques en France.

Voici la restitution issue du travail du groupe de femme des recommandations pour améliorer l'articulation des temps de vie autour des 3 dimensions de la vie privée et familiale, de la vie professionnelle, et de l'engagement entrepreneurial ou associatif.



- **Favoriser l'insertion sociale et l'employabilité**

Lever les freins culturels et interculturels

- **Aller au-delà de la barrière linguistique**

En imaginant des formats innovants qui permettent à des femmes non francophones d'accéder à des formations de qualité, formats courts, en alternance et adaptées au rythme de chacune.

- **Aller au-delà de sa communauté qui souvent infantilise les femmes et minimise leur rôle**

En Renforçant les moyens des centres sociaux et de maisons des quartiers qui accompagnent l'insertion professionnelle des femmes afin de leur permettent d'aller vers l'autonomie.

En pérennisant aussi de structures comme les PMI permettant aux mères de pouvoir disposer de lieux d'écoute vecteurs d'émancipation sociale.

Lever les freins administratifs

- **Favoriser l'intégration professionnelle**

En mettant en place, au niveau européen, de bourses de formation pour des femmes, entrepreneures, migrantes et mères qui souhaitent elles aussi avoir une belle carrière professionnelle pourrait les inciter à plus s'ouvrir à la diversité et seraient un coup de pouce aux coûts élevés des formations.

En allégeant les restrictions pour les étudiants étrangers qui souhaitent rester travailler en France car ils n'ont accès pendant leur études qu'à des contrats ou stages précaires qui ne leur donnent pas l'expérience requise après pour un vrai travail.

En autorisant le conjoint étranger qui a eu son diplôme dans le pays d'accueil à rester auprès de sa conjointe enceinte.

Lever les freins sociogénés

- **Maternité et carrière professionnelle**

En incitant les entreprises à faciliter des parcours spéciaux d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi pour les mères soit à la recherche d'un emploi, soit déjà professionnellement actives, et qui souhaitent travailler tout étant disponibles pour leurs enfants.

En sécurisant, par une loi, l'emploi des femmes en obligeant les entreprises à reprendre les femmes de retour de congés maternité sur un poste au moins équivalent à celui qu'elles ont laissé quelques mois auparavant et sur une période au moins égale à 6 mois.



En encourageant la flexibilité des horaires pour les femmes avec des enfants en bas âge ou en leur permettant de faire du télétravail une à deux fois par semaine si elles le souhaitent afin de faciliter de façon plus harmonieuse leur rôle de mère et leur activité professionnelle.

Prolonger la durée du congé maternité de 3 mois à 4mois et demi pour permettre aux femmes de se remettre physiquement des conséquences de l'accouchement.

Renforcer le congé enfant malade en le modulant et l'adaptant (famille nombreuse).

- **Favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat**

Faciliter la création d'entreprise

- **Aider les femmes à se dégager du temps**

En mettant en place des structures de garde avant l'école avec des tarifs et forfaits adaptés qui correspondent à leur réalité économique, c'est-à-dire sans fiche de paie la première année.

En pouvant être accompagnée pour réaliser le business plan, finaliser les outils de l'étude de marché, pouvoir discuter de la viabilité de son projet, structurer ma démarche globale dans un contexte d'urgence financière.

- **Aider les femmes entrepreneuses en apportant de la sécurité financière**

En leur assurant une meilleure protection sociale et maladie aux femmes entrepreneuses afin qu'elles puissent elles aussi avoir des enfants dans des meilleures conditions de soins possibles.

- **Aider les femmes entrepreneuses c'est aussi**

En leur proposant des espaces de travail et d'accompagnement personnalisé intégrant des solution de garde attendant (allaitement, lien social).

- **Améliorer les conditions de mode de garde**

Concilier vie professionnelle /vie personnelle

Il faut peut-être créer un revenu complémentaire pour aider les familles monoparentales.

Il faudrait avoir des places prioritaires dans des crèches, des structures des dépannages, pôle d'assistantes maternelles, halte-garderie, des lieux avec des horaires plus larges.

Renforcer des dispositifs d'appui personnalisés dans le cas d'une maladie grave, ou chronique.

Améliorer l'articulation traitement médical et activité et une période de transition pour une reprise en douceur, que cette période ne corresponde pas à une diminution drastique de ressources.

